

ASTHME SOUS CONTRÔLE?



Saviez-vous que vous pouvez prescrire à vos patients asthmatiques - utilisant un corticostéroïde inhalé, seul ou en association, sous forme d'aérosol doseur ou de poudre sèche - un entretien gratuit (**BUM ASTHMA** – Bon Usage des Médicaments) avec leur pharmacien ?

LA PRESCRIPTION DU BUM ASTHMA

- ✓ vise, grâce à un accompagnement personnalisé, à optimiser l'utilisation de leur inhalateur pour améliorer l'efficacité du traitement.
- ✓ comprend un entretien d'information gratuit ainsi qu'un entretien de suivi, également gratuit, réalisés par le pharmacien.

Votre patient peut accéder au suivi personnalisé BUM ASTHMA de 3 façons :

- ✓ sur prescription (ajouter la mention "BUM ASTHMA")
- ✓ à sa demande chez son pharmacien
- ✓ à l'initiative du pharmacien



Attention, tous les patients asthmatiques ne sont pas éligibles.
Pour vérifier l'éligibilité de votre patient, voici un questionnaire de contrôle :

Malgré un traitement par corticostéroïde inhalé, le contrôle de l'asthme de votre patient est-il toujours insuffisant ?

OUI

Le patient a-t-il bénéficié d'un entretien BUM ASTHMA au cours des 12 derniers mois ?

NON

Votre patient est éligible pour un suivi BUM ASTHMA

OUI

Votre patient n'est pas éligible et devra attendre une période de 12 mois pour bénéficier à nouveau de ce suivi

NON

Votre patient a-t-il commencé un traitement par corticostéroïde inhalé (CSI) pour la première fois au cours des 12 derniers mois ?

NON

Votre patient n'est pas éligible

OUI

Votre patient est éligible pour un suivi BUM ASTHMA

✓ QUE COMPREND L'ENTRETIEN D'INFORMATION:

Amélioration des connaissances du patient sur les médicaments contre l'asthme

Évaluation du contrôle de l'asthme à l'aide du Test de Contrôle de l'Asthme (ACT)

Présentation et vérification de la technique d'inhalation

Encouragement à l'adhésion au traitement

Discussion concernant les effets indésirables et la corticophobie

✓ QUE COMPREND L'ENTRETIEN DE SUIVI:

Réévaluation du contrôle de l'asthme à l'aide du Test de Contrôle de l'Asthme (ACT)

Vérification et correction de la technique d'inhalation

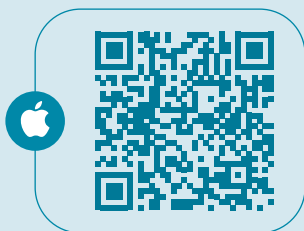
Contrôle de l'adhésion au traitement



Discussion concernant l'expérience du traitement

Evaluation finale avec le patient




Les vidéos et fiches explicatives, qui montrent comment utiliser correctement son inhalateur, sont disponibles sur le site www.mypuff.be ainsi que sur l'app **MyPuff**.



Une initiative de la  **BELGIAN RESPIRATORY SOCIETY** en collaboration avec le groupe de travail 

Cette fiche a été conçue à l'occasion de la Journée mondiale de l'asthme dans le cadre de la campagne de sensibilisation menée par la Belgian Respiratory Society, en collaboration avec la Belgian Lung Foundation. Sources: Centre Belge d'information Pharmacothérapeutique (CBIP) & INAMI

Recommandé par 



avec le soutien de 

www.bers.be - info@bers.be